

N/REF : 22/04/2025 9H20 C:264619 I:33807

MORELLECC ARNAUD

V/Appel du Mardi 22/04/2025 a 9H20

**732 AV CHARLES DE GAULLES
38140 RIVES**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 24 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 732 AV CHARLES DE GAILLE 38140 RIVES TL 0608270801

MOTIF : DEBOUCHAGE EVACUATION CUISINE

Donneur d'ordre : M. - PARTICULIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 22/04/2025 A 13H45
DEBOUCHAGE CANALISATION CUISINE DEPUIS LE BOUCHON EN PVC EXTERIEUR A
DROITE DE L ENTREE
EXTRACTION IMPORTANTE DE GRAISSE ET NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS : RECU REGLEMENT EN ESPECES LE 22/04/2025 - 200,00 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	181,82	181,82

TOTAL H.T.	181,82
T.V.A. a 10,00%	18,18
TOTAL T.T.C.En EURO	200,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN